

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# FEUILLETON ILLUSTRÉ

## PARAISANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE

MORNEAU &amp; CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

### LE SECRET DE L'INTENDANT

PREMIÈRE PARTIE — LE DRAME DU CARREFOUR

XIII

A cette phrase, à laquelle il n'attachait aucune importance,

Colard fut brusquement interrompu par le juge.

— Jaloux, dit-il, Bricchet avait-il le droit d'être jaloux ?

— Mais j'ai dit cela en l'air, M. le juge, c'est sans y penser, fit Colard déjà troublé par le ton que le magistrat avait mis dans sa demande.

— Auriez-vous remarqué dans la vie de Mme Bricchet quelque changement qui eût mécontenté son époux ?

Cette fois, Colard perdit la tête. Il se mit à trembler de tous ses membres et, d'une voix grosse de larmes, il balbutia naïvement :

— Oh ! que c'est donc vilain de oreuser les paroles d'un pauvre homme pour lui faire dire ce qu'il n'a jamais pensé.

Et les larmes comprimées jaillirent des yeux de l'intendant, qui bégaya avec désespoir

— Mon Dieu ! on croira que j'ai accusé madame ! Je n'ai pas l'habitude de la justice, moi. Je ne sais pas ce que je dis ; on ne doit pas tourner ainsi mes phrases.

Le vieillard était si péniblement affecté qu'il fallut le faire asseoir. Puis on courut lui chercher un verre d'eau, car il suffoquait.

— Le désespoir de ce pauvre homme m'a mis une barre ici ; j'étouffe ! fit la sensible présidente.

— Hâtez-vous d'avaler cette tartelette, océan de délices ; c'est ordonné pour les étouffements, riposta de Ravannes.

Mme de Brageron avait attentivement écouté la déposition de Colard. En voyant le juge relever vivement la phrase du témoin, elle eut un imperceptible sourire et se dit :

— Enfin ! voici ce bonhomme pleurer et qui sans s'en douter, vient d'attacher le grelot.

Peut-être M. de Badières aurait-il pu se passer sans y prêter attention le dire du témoin, au moment où l'intendant avait parlé de jalousie, il n'avait aperçu Mme Bricchet légèrement tressaillir.

— La vérité serait-elle là ? se demanda-t-il.

Peu à peu, Colard n'était remis, et l'interrogatoire reprit son cours. Pour ne pas effaroucher le craintif vieillard, M. de Badières ne revint pas sur la première déposition.

— Passons, dit-il, au second chef d'accusation, à la tentative d'assassinat sur la personne de M. de Lozeril.

L'intendant raconta que le chevalier avait joué toute la soirée avec le capitaine, il parla de la lettre qui lui avait été remise par de Lozeril.

— Vous ignorez le contenu de cet écrit ?

— M. de Lozeril m'avait dit que c'était pour prévenir quelqu'un qu'il ne rentrerait pas de la nuit.

— Et quand vous avez trouvé le chevalier enfermé dans la chambre, il ne vous a pas paru effrayé par quelque menace de l'accusé Fouquier ?

— Non ; il était gai et tranquille. Il attendait le retour du



« Aurore ! chère Aurore ! nous voici donc réunis !... »

capitaine, qui était allé emprunté de l'argent à Mme Brichet.

—Et il en a obtenu ?

—Oui... mais, à coup sûr, bien peu.

—Pourquoi ?

—Parce que je savais madame un peu gênée. Plusieurs fois dans la journée, elle avait demandé après moi. Au moment même où M. de Lozeril vint à l'hôtel, elle avait remis à plus tard ce qu'elle voulait me dire. Ce ne fut que fort avant dans la soirée qu'elle me fit sa demande.

—Quelle demande ?

—De lui remettre quatre mille écus dont elle avait un prompt besoin.

A cette réponse du témoin, Mme Brichet eut un nouveau tressaillement.

En même temps qu'il surprenait encore cette seconde secousse si nerveuse chez Mme Brichet, M. de Badières vit aussi briller une expression d'étonnement dans les yeux d'Annibal.

En effet, le capitaine, surpris, était en train de se dire :

—Quel besoin avait donc Aurore de ces quatre mille écus qu'elle demandait au bouhomme ?

Inspiré par cette double observation, le juge, tout en évitant de donner au timide Colard l'éveil sur le but auquel tendaient ses questions, continua l'interrogatoire :

—Vous étiez investi de toute la confiance de votre maître ? demanda-t-il.

—Oui, monsieur, et après lui, sa fille et son épouse m'ont continué cette même confiance. C'est moi qui réglais et soldais les dépenses de la maison ; tout me passait entre les mains, dit le majordome, heureux de se donner de l'importance.

—Et ces dépenses étaient-elles fortes ?

—Oh ! non, j'ai réalisé de grandes économies depuis deux années. Ces deux dames étaient fort simples dans leurs goûts et fort modérées en leur budget. La plus prodigue était Mlle Pauline... à cause de ses pauvres. Quant à madame, vivant dans la plus profonde retraite, elle ne dépensait que le strict nécessaire.

—Alors, accusée Aurore, à quel usage destiniez-vous donc ces quatre mille écus que vous demandiez d'un seul coup à votre intendant ? dit brusquement le juge à Mme Brichet.

A cette question inattendue, qui lui arrivait comme un coup de foudre, Aurore se troubla.

—Ce détail est étranger à la cause, balbutia-t-elle avec embarras.

—Au milieu de votre vie économe, ce besoin subit d'avoir quatre mille écus paraît assez étrange au tribunal pour qu'il en sache la raison, insista M. de Badières.

Mme Brichet garda le silence.

—Songez qu'une aussi forte somme, sur laquelle vous refusez de vous expliquer, peut donner à supposer qu'elle était destinée à payer le bras qui, quelques heures plus tard, devait frapper M. de Lozeril.

Plus pâle qu'un mort, le baron de Cambias avait écouté tout l'incident. L'œil hagard, la main crispée, il tremblait sous la torture d'une souffrance sourde.

—Refusez-vous de répondre ? reprit le juge.

Aurore resta encore muette.

—Diable ! est-ce que ces quatre mille écus, auxquels je ne m'attendais pas, vont enfoncer l'enfant encore plus dans le gâchis ? pensa le capitaine en voyant le trouble de sa fille.

Et s'adressant au tribunal :

—Ces quatre mille écus m'étaient destinés, dit-il. Ma fille

n'ose pas avouer que je suis un enragé joueur... mais, bast ! on en a déjà tant conté sur moi... que je ne comprends pas ce respect qu'elle montre pour ma réputation.

Aurore adressa au capitaine un regard de reconnaissance.

—Oui, oui, remerciez-moi de l'avoir sauvé de ce mauvais pas, petite cachotière... mais ton remerciement ne m'apprend pas pourquoi tu avais besoin de quatre mille écus, se dit Annibal en se rassurant après ce faux avertissement.

L'auditoire s'était un instant oru sur une piste sérieuse découverte par le tribunal. Les paroles du capitaine calmèrent subitement la curiosité éveillée.

Colard avait encore été en proie à un nouveau désespoir, en voyant que la suite de sa déposition compromettait à nouveau Mme Brichet.

—Mon Dieu ! mon Dieu ! répétait-il douloureusement, est-il possible qu'on cherche toujours ainsi un gros crime dans tout ce que je dis !

La déclaration d'Annibal ayant ramené un peu de calme dans l'esprit du vieillard, M. de Badières revint à lui.

—Quand avez-vous appris l'attentat dont de Lozeril avait été victime à quelques pas du derrière de l'hôtel Brichet ?

—Le lendemain matin, par les gens du quartier : ils tenaient la nouvelle du docteur Gardie, qui avait relevé le mourant avec le guet. J'ai été désolé du malheur arrivé à ce jeune homme, si bien portant la veille au soir quand, sur cette porte que j'allais fermer derrière lui, il faisait ses adieux au capitaine, qui l'avait reconduit jusqu'au vestibule.

—Quelle heure était-il ?

—Près de minuit. A mon âge, on veille peu... Aussi j'étais si las que je m'empressai de verrouiller la porte et de gager mon lit au plus vite, sans m'inquiéter du capitaine, que je laissai au bas de l'escalier.

—Ah ! ah ! pensa Fouquier, voici le quart d'heure où il vont me gratter la tête.

Annibal ne se trompait pas, car le juge reprit aussitôt :

—Ah ! vous avez laissé le capitaine en bas de l'escalier ? Et vous ne pensez pas que, derrière vous, il a pu rouvrir la porte et s'élançer à la poursuite de M. de Lozeril, qui s'éloignait ?

—Oh ! non, je suis certain que, dans le premier moment, il a regagné sa chambre ; car j'étais à peine en mon lit que j'ai entendu une tempête de cris et de jurons dans l'appartement du capitaine, situé en dessous de ma mansarde... ça m'a prouvé qu'il était rentré chez lui.

Cette tempête de jurons et de cris, signalée par Colard, avait été la suite de la surprise désagréable éprouvée par Annibal, qui, en revenant de reconduire de Lozeril, n'avait plus retrouvé sur la cheminée, où il l'avait déposée, la liasse de billets reçue du chevalier.

Aussi, jurant de la plus belle manière, s'était-il mis à fouiller chaque coin de l'appartement, en quête de ses billets, devenus la proie du mystérieux voleur qui s'était introduit par cette issue secrète de la boiserie dont Annibal ignorait l'existence.

C'était ce déplacement de lumière, accompagné d'éclats de voix, dans l'appartement d'Annibal, qui, on le sait, avait étonné Maurice, alors en observation à sa fenêtre quelques minutes avant le cri douloureux qui l'avait fait s'élançer hors de chez lui au secours de Lozeril.

—Oui, je te vois venir, mauvais curieux ! pensa Annibal, devinant la question que le juge allait lui adresser.

En effet, M. de Badières lui demanda aussitôt :

—Accolère dont  
Par u  
des billets  
pitaine rép  
—J'é  
m'avait fai  
Lo jug  
l'interrogato  
—Tou  
prononcé ce  
ment, il a r  
mier mome  
sorti ?  
—Mat  
qui a été se  
chambre il e  
be et s'élanç  
—Huu  
tendant ces  
—A m  
terrogea le j  
—Avec  
fermer l'œil.  
J'allais donc  
lard la somn  
—Les c  
—Préoi  
s'adressant à  
Après t  
vement la tē  
—Ils m  
Et, ecce  
—Ai-je  
née par de L  
re l... Bast ! s  
d'en causer e  
conter son af  
M. de B  
—Au li  
tôt le jardin p  
ainsi au court  
Lozeril, qui a  
—Pourq  
—Pour  
qu'il portait  
liasses de bille  
table des pièce  
Fouquier  
—Peuh  
argent... lui n  
besoin d'aller l  
nous nous étie  
épéc... rien ne  
—Oh ! ri  
—Non, r  
—Vous c  
encore porteur  
à reprendre, e  
tre inconnu.  
—Allons

—Accusé Fouquier, quelle cause avait motivé en vous cette colère dont Colard a pu constater le fracas ?

Par un instinct de prudence qui le poussait à ne pas parler des billets avant d'avoir entendu la déposition de Lozeril, le capitaine répondit tranquillement :

—J'étais furieux à propos de l'imbécile domestique, qui m'avait fait mon lit les pieds plus haut que la tête.

Le juge eut l'air de se contenter de cette réplique et reprit l'interrogatoire de Colard.

—Tout à l'heure, dit-il, en parlant du capitaine, vous avez prononcé cette phrase : « Je suis certain que, dans le premier moment, il a ragagné sa chambre. » Que veut dire : « dans le premier moment ? » Après son accès de colère l'accusé est donc ressorti ?

—Mathurin, le cuisinier, qui avait aussi veillé ce soir-là, et qui a été se coucher un peu après moi, m'a dit qu'en allant à sa chambre il a vu le capitaine descendre l'escalier comme une trombe et s'élançer dans le jardin vers le pavillon de Mme Bricchet.

—Hum ! hum ! ça se complique, murmura Annibal en entendant ces mots.

—A minuit passé, qu'alliez-vous faire chez votre fille ? interrogea le juge, se retournant vers le capitaine.

—Avec un lit si mal fait, j'étais certain d'avance de ne pas fermer l'œil. Alors je préférais passer une nuit blanche au jeu. J'allais donc chez ma fille lui demander si elle avait reçu de Colard la somme qu'elle m'avait promise.

—Les quatre mille écus ?

—Précisément. N'est ce pas, Aurora ? dit le capitaine en s'adressant à sa fille comme pour lui indiquer la voie à suivre.

Après une courte hésitation, Mme Bricchet inclina affirmativement la tête, sans prononcer une seule parole.

—Ils mentent ? pensa le juge.

Et, cependant, Annibal se disait :

—Ai-je bien fait de ne pas souffler mot de cette liasse, donnée par de Lozeril et qui m'a été volée... par qui donc ? Tonnerre !... Bast ! si j'ai eu tort de n'en pas parler il sera toujours temps d'en causer quand cette canaille de chevalier arrivera ici pour conter son affaire.

M. de Badières revint à la charge.

—Au lieu d'aller chez votre fille, ne traversiez-vous pas plutôt le jardin pour sortir par la petite porte de derrière et, coupant ainsi au court, aller attendre, au passage du carrefour, M. de Lozeril, qui avait fait le grand tour par le quai ?

—Pourquoi faire ? demanda audacieusement le capitaine.

—Pour le tuer et le dévaliser, après, de ces billets de caisse qu'il portait sur lui, répondit le juge en montrant du doigt les liasses de billets trouées qui s'étaient, devant le tribunal, sur la table des pièces de conviction.

Fouquier haussa les épaules.

—Peuh ? fit-il ; si j'avais voulu tuer le chevalier pour son argent... lui même vous le dira... j'aurais pu le faire sans avoir besoin d'aller l'attendre au carrefour... Une heure auparavant, nous nous étions pris de querelle et je le tenais au bout de mon épée... rien ne m'empêchait alors de l'expédier...

—Oh ! rien, fit le juge en hochant la tête.

—Non, rien.

—Vous oubliez qu'à ce moment-là M. de Lozeril n'était pas encore porteur de cette lettre que vous aviez un puissant intérêt à reprendre, car elle dénonçait à la justice les auteurs d'un meurtre inconnu.

—Allons, bien ! voici que vous revenez encore sur cette his-

toire de la mort de Bricchet... j'aime mieux me taire que d'encourager cette plaisanterie, dont on nous pourait depuis un mois, ricana dédaigneusement le capitaine.

L'aplomb de l'accusé scandalisa la blonde présidente à tel point que de Ravannes dut lui tendre une dariole en disant :

—Ménagez vos émotions, colombe de candeur, car vous n'en avez plus que pour huit brioques, onze massepains et quatorze tartelettes.

—Introduisez le second témoin, ordonna M. de Badières.

Celui qui succédait ainsi à Colard était le notaire détenteur du testament de défunt Bricchet.

—Vous connaissez à fond la fortune que possédait le procureur ? interrogea le juge.

—Oui, monsieur le président. Depuis la disparition de Bricchet, dont j'étais l'ami, j'ai administré ce bien en attendant toujours, ou le retour du propriétaire, ou la constatation de sa mort qui, alors, enverrait en possession l'héritier désigné par le testament remis entre mes mains.

—A combien s'élevait cette fortune ?

—A sept millions.

L'énoncé de ce chiffre fit courir un murmure dans l'auditoire. Pareille fortune pouvait avoir inspiré l'horrible désir de s'en emparer par un assassinat.

—Vous avez apporté ce testament ? demanda le magistrat.

—Le voici, fit le notaire en le tirant de sa poche.

—Vous en savez le contenu ?

—Oui, mais les devoirs de ma profession m'empêchent de le dire, sauf dans le cas où la succession serait légalement ouverte.

—La justice, à titre de renseignement, réclame la connaissance de cette pièce. En vertu de cet axiome : « Cherche à qui le crime profite, » le tribunal, voulant s'éclairer par tous les moyens, a besoin de prendre lecture de cet acte.

A ces mots, le notaire remit le testament au greffier, qui, les cachets étant brisés, le lut à haute voix.

Après avoir stipulé une dot d'un million pour Pauline et une pension viagère pour Collard, l'acte léguait la fortune à Aurora.

—Mais ce n'est pas possible ! s'écria tout à coup et à haute voix le notaire qui avait écouté, avec la plus profonde stupéfaction, la lecture de ce testament, dont il avait pourtant avoué connaître le contenu.

L'exclamation du tabellion avait été spontanée et son étonnement si profond, que ce fut pour l'auditoire un véritable coup de théâtre.

Un frissonnement de surprise courut sur tous les bancs à cette péripétie inattendue des débats.

—Cet acte serait-il l'œuvre d'un faussaire ? demanda vivement le président.

—Oh ! non, monsieur. L'acte émane bien de Bricchet, il l'a jadis écrit en ma présence, répliqua le témoin, qui avait repris son sang-froid.

—D'où vient alors votre émotion ?

—C'est de trouver, sous cette enveloppe, un testament que je croyais anéanti et remplacé par un autre.

—Expliquez-vous.

—La veille de sa disparition, Bricchet se présenta chez moi avec la ferme intention de changer en son entier le testament qu'il avait déposé entre mes mains... c'était celui-là même qu'on vient de lire. Appelé par les clients qui encombraient l'étude, je laissai le procureur dans mon cabinet, assis devant le bureau et se préparant à refaire l'acte de ses dernières volontés.

« Quand je rentrai, il avait fini et le nouveau testament a

pris la place de l'ancien sous l'enveloppe reattachée. Bricbet était alors debout devant la chaudière. En me montrant un papier qui achevait de se consumer dans l'âtre, il me dit :

« Stupide est le vieillard qui veut aimer à l'âge où il ne doit plus être que père. Il ne récolte que le ridicule et l'ingratitude. »

« Bricbet, en parlant ainsi, me parut être sous le coup d'une colère froide. J'évitai de solliciter une confidence, car je compris qu'il me la refuserait. Mais je conclus qu'il avait dû refaire au profit de sa fille l'acte que, dans les premiers mois de son mariage, il avait écrit en faveur de sa jeune épouse.

— Il s'ensuivrait, d'après votre dire, que Bricbet aurait eu, en dernier temps, à se plaindre de la conduite de sa femme ? reprit le juge.

— Je ne saurais l'affirmer. J'exprime une idée toute personnelle, répliqua le notaire, en homme qui tient à ne rien présumer.

Jusqu'au jour du procès, Mme Bricbet avait toujours joui de la plus intacte réputation de vertu. Pour la deuxième fois, les débats faisaient naître dans les esprits le soupçon que le défunt procureur avait dû avoir quelque grave motif de se repentir de son second mariage.

Pendant la déposition du notaire, tous les regards s'étaient aussitôt tournés vers Aurore pour juger de sa contenance. Mais la description fut complète chez ceux qui comptaient interroger son visage.

Immuable et muette, Mme Bricbet se cachait la figure dans ses deux mains. Seulement, ses mignonnes oreilles, teintées d'un rouge vif, prouvaient que le feu de la pudeur froissée ou celui de la honte devait empourprer ce front que l'accusée ne laissait pas voir.

— Comment expliquez-vous ce testament qui se retrouve quand vous le croyiez anéanti ? demanda M. de Badières au tableur.

— Je suppose que Bricbet, dans le trouble qui l'agitait, aura remis sous enveloppe l'ancien testament qu'il pensait avoir brûlé.

Sur un signe du magistrat, le notaire regagna sa place.

Pendant l'interrogatoire de ce dernier témoin, personne, dans tout l'auditoire, n'avait été assurément aussi ému que le bon Colard. Après sa déposition, le pauvre intendant avait été s'asseoir à côté du docteur Gardie.

Maurice était venu à l'audience pour se tenir à la disposition du chevalier de Lozeril, dans le cas où l'état de faiblesse du blessé réclamerait ses soins. En attendant l'heure de déposer, de Lozeril avait été placé sur un lit de repos dans une chambre attenante au tribunal.

Quand Colard avait entendu lire le testament à l'audience, il avait poussé un si douloureux gémissement que son voisin Maurice s'était empressé de lui demander affectueusement :

— Qu'avez-vous, mon vieil ami ?

— Ah ! M. Maurice, je n'aurais jamais pu croire que mon cher maître fût assez cruel pour ainsi dépouiller sa fille au profit de son épouse.

— Mais vous voyez bien qu'il s'en était repenti, puisqu'il avait fait un autre acte.

— Oui, mais ce testament a été brûlé... et maintenant tout appartient encore à Mme Bricbet, bégaya le vieillard, désespéré de voir l'héritage ainsi enlevé à sa Pauline adorée.

— Attendons l'issue du procès, dit Maurice pour lui rendre un peu d'espoir.

— L'issue du procès, dites-vous ? Mais, alors, que peut-il donc en résulter ?

— Si Mme Bricbet est convaincue d'avoir tué son mari pour jouir de la fortune, il est bien évident que l'héritage retournera à Pauline.

— Oh ! la pauvre chère dame... je ne la crois pas coupable d'un tel crime. Puisse-t-elle être acquittée !

— Je le souhaite comme vous, Colard.

L'intendant parut hésiter un peu avant de continuer.

— Mais, dit-il, si l'innocence de madame est reconnue, alors le testament lui profite ?

— Sans doute. Malgré l'erreur constatée par le notaire, cet acte est régulier, et, à défaut d'un autre testament, il demeure parfaitement valable.

— Ce serait donc à désirer que Mme Bricbet fut condamnée, murmura le vieux serviteur, que son dévouement pour Pauline rendait féroce.

Après la retraite du notaire, l'audience avait été suspendue durant quelques minutes.

— Encore un massépain pour prendre patience, reine des félicités ! proposa de Ravannes à sa blonde voisine.

L'insatiable présidente plongea ses doigts roses dans le sac, déjà bien dégonflé, et en ramena un massépain et deux tartellettes.

Pendant l'heure qui venait de s'écouler, Mme de Brageron n'avait, pour ainsi dire, pas quitté de l'œil le baron de Cambiac. Elle avait savouré lentement la torture muette du jeune homme, qui, le regard rivé sur Aurore, se retenait d'une main crispée à la ferrure de la fenêtre près de laquelle il se trouvait.

Sans cet appui, de Cambiac, brisé par une indicible souffrance, aurait roulé à terre. Il y avait tant d'amour dans la conduite de cet homme qui venait soutenir de sa présence celle qu'il aimait, alors qu'elle était assise sur le banc d'infamie ; dans son regard, obstinément arrêté sur elle, se lisait une telle persuasion de l'innocence d'Aurore, que la marquise dit avec la rage au cœur :

— Comme il l'aime !

Et sa haine, devenue plus forte, se réjouit à l'idée d'une prochaine vengeance.

A la voix de l'huissier le silence se rétablit dans la salle.

L'audience recommençait.

— Faites entrer M. de Badières.

Au nom du témoin, la curiosité s'éveilla plus ardente. La déposition du chevalier allait donner au procès toute sa sinistre importance.

Soutenu par Maurice, de Lozeril gagna d'un pas chancelant le fauteuil que le magistrat lui avait fait préparer.

Sur l'invitation du tribunal, le chevalier commença le récit de son aventure nocturne pendant cette nuit où, dans son état d'ivresse, il avait rencontré le porteur d'un cadavre.

Si faible que fût la voix du blessé, le silence qui se fit à cette grave déposition la laissait arriver bien distincte à l'oreille des auditeurs, tous profondément attentifs.

— Vous avez avoué, dans votre lettre, que cet homme assésiné ressemblait exactement à un portrait qui vous fut présenté. D'abord, vous aviez nié cette ressemblance, appuya le juge.

— C'est vrai.

— Vous avez dit plus tard que vous aviez agi dans la crainte d'accuser à faux des innocents. Faites-nous donc connaître les motifs qui ont ensuite pu vous faire croire à la culpabilité.

— Canaille ! pensa Annibal, qui écoutait avec la plus sérieuse attention.

— La réflexion aidant, j'ai supposé que le crime n'avait dû

ven  
capi  
prop  
va. I  
tour  
  
nir ?  
avie  
dans  
que C  
alors  
mes g  
et ce  
redou  
cette  
bre ?  
gont à  
que, s  
range  
chamb  
le moy  
tions s  
pable s  
A  
ajouta  
Ce  
se d'au  
Le  
bout de  
généreu  
Et  
lenteme  
Tu cou  
traité à  
saoripan  
Au  
gistrat c  
Le  
—  
et que j  
voulu l'a  
—  
été diffi  
au carrel  
la chaut  
il ne vou  
—P  
reilles ?

venir que de ceux qui avaient intérêt à le commettre. Quand le capitaine m'eut conduit en sa chambre, il me fit cent questions à ce propos ; il revint tant et tant sur ce sujet, que le soupçon m'arriva. Notre soirée s'écoula presque entière à ne parler que de l'histoire du carrefour.

— Ah ! ça, il ment comme un vrai chien ! Où veut-il en venir ? se demanda Annibal mis en éveil.

— Mais, dit le juge, l'intendant Colard a déposé que vous aviez passé la soirée à jouer.

— Oh ! c'est moi qui le lui ai dit, quand il vint me trouver dans la chambre où Fouquier m'avait enfermé.

— Oui, et c'est à ce moment que vous avez écrit cette lettre que Colard emporta. Pour tracer un pareil écrit, vous étiez donc alors sous l'empire d'une crainte ?

— Les questions répétées du capitaine m'avaient mis sur mes gardes... je connaissais Fouquier pour un homme violent... et cette présomption de m'avoir enfermé en quittant la chambre redoubla ma prudence. Alors, au hasard de l'avenir, j'écrivis cette lettre, que je confiai à Colard survenu.

— Quel motif Annibal vous donna-t-il pour quitter la chambre ?

— Celui que j'ai répété à Colard. Il allait demander de l'argent à sa fille pour jouer.

— Alors Colard disait vrai ; vous avez joué ?

— Oui, mais bien peu, car le capitaine est si mauvais joueur que, sur un coup contesté, il fallut mettre l'épée à la main.

— Tiens ! tiens ! se répétait Annibal surpris, le chevalier arrange drôlement son petit récit.

— Ainsi vous vous êtes battus, sans témoins, dans cette chambre ?

— Oui, et, tout en me défendant, je me disais que c'était là le moyen qu'avait trouvé le capitaine pour prévenir mes révélations sur le meurtre de Briclot... Ma conviction qu'il était coupable se fit alors plus complète.

Après un court repos pour reprendre haleine, de Lozeril ajouta :

— J'avoue que je me trompais.

Cette dernière phrase fit courir un petit murmure de surprise dans l'auditoire.

Le chevalier continua :

— Je reconnais que le capitaine, qui me tenait haletant au bout de son épée, pouvait facilement me tuer, et qu'il m'a fait généreusement don de la vie... sans aucune condition.

Et de Lozeril, en prononçant cette dernière phrase, appuya lentement sur les trois mots en regardant le capitaine.

— Oui, oui, se disait Annibal, je te comprends bien, pendard ! Tu coules sur notre petit marché à tant la minute et sur notre traité à propos de Pauline. Mais où donc veux-tu en venir, saoripant ?

Aussitôt après ce monologue, le capitaine fit signe au magistrat qu'il voulait parler.

Le juge acquiesça de la tête.

— Quand le témoin vient de déclarer que j'aurais pu le tuer et que je lui ai fait grâce, est-il bien logique de m'accuser d'avoir voulu l'assassiner vingt minutes après au coin d'une rue ?

— Oui, répliqua M. de Badières, parce qu'un cadavre eût été difficile à faire sortir de l'hôtel, tandis que la victime tombée au carrefour vous évitait un tel embarras. Après le meurtre dans la chambre, le vol vous était dangereux. Exécuté dans la rue, il ne vous désignait en rien.

— Patatras ! se dit Annibal, où va-t-il pêcher des idées pareilles ?

En montrant les billets de caisse étalés sur la table des pièces de conviction, le juge demanda au chevalier :

— Ces valeurs sont bien à vous ?

— Oui, monsieur.

— Pourquoi sont-elles ainsi percées d'un trou ?

Le chevalier expliqua la raison que connaît le lecteur.

— Outre qu'il voulait étouffer le secret de la mort de Briclot vous avez dit que le second mobile du capitaine, en vous frappant, avait été de vous dépouiller de cette somme que vous portiez.

De Lozeril parut se recueillir, puis il dit bien distinctement :

— Je le croyais alors.

— Comment... alors ? vous n'en êtes donc plus certain aujourd'hui ? s'écria M. de Badières.

Le chevalier eut l'air d'hésiter à répondre.

— Voyons, parlez.

En réfléchissant, la pensée m'est venue qu'un autre pouvait avoir intérêt à ma mort. J'avais alors un duel sur les bras, retardé par un paiement que devait me faire mon adversaire. Involontairement le soupçon m'est arrivé que cet adversaire avait pu trouver un tel moyen de se débarrasser à la fois du duel et de la dette.

— Quel était cet adversaire ?

— Le baron de Cambiao.

Avant que de Cambiao, ainsi mis en cause, fût revenu de sa surprise ; avant aussi qu'on pût s'opposer au mouvement de M. de Ravannes, ce dernier s'était glancé à la barre et s'écriait plein d'indignation :

— Vous mentez ! monsieur. Témoin du baron de Cambiao, et ignorant votre malheur, je me suis rendu le lendemain chez vous, porteur d'un pli dans lequel se trouvait la somme due et un mot de votre adversaire qui se mettait à votre disposition. Votre blessure et vos souffrances m'avaient fait jusqu'à ce jour un devoir de ne pas me présenter devant vous et j'ai toujours gardé cette lettre sur moi. Devant votre infâme supposition qui entache l'honneur de M. de Cambiao, je sors à cette heure de ma réserve.

Et, en même temps, de Ravannes tira de sa poche une volumineuse lettre, déchira l'enveloppe, et, en jetant le contenu sur la table des pièces de conviction, il dit avec mépris :

— Tenez, monsieur, lisez et comparez.

Le tribunal et les plus rapprochés des assistants poussèrent tout à coup un cri de surprise.

Les billets sortis de la lettre étaient percés d'un trou exactement pareil à celui qui perforait les liasses étalées parmi les pièces de conviction.

## XIV

La salle entière se leva frémissante et curieuse de connaître le motif de la subite émotion causée, par la vue de ces billets, aux assistants qui se trouvaient voisins de la table sur laquelle de Ravannes avait lancé les valeurs.

En un instant, on apprit la singulière ressemblance qui existait entre les billets trouvés sur de Lozeril mourant et ceux que de Ravannes, au nom du baron de Cambiao, venait de jeter devant le tribunal.

Si grande que fût l'émotion des assistants, elle ne pouvait égaler celle qui s'était emparée subitement d'Annibal et du chevalier à la vue de cette liasse.

Du premier coup d'œil, le capitaine avait reconnu le paquet qui lui était volé dans sa chambre pendant sa courte absence.

—Tonnerre ! se dit-il, ce sont mes billets ! Comment ont-ils pu passer dans la poche de Cambiao pour arriver ici ? De Lozeril, dans sa déposition, n'avait pas soufflé mot de la somme... Et-t-oe là le pourquoi de ce silence qui m'intriguait ?... Mon gaillard est-il l'auteur de cet ingénieux tour de passe-passe ?

O'était bien à tort que le capitaine, croyant à un coup monté, attribuait l'invention à de Lozeril, car celui-ci avait vu apparaître les billets avec une véritable stupéfaction.

Dans sa déposition, quand le chevalier avait attiré les soupçons sur de Cambiao, il savait fort bien qu'il commettait une infamie. Et voilà que cette liasse inattendue venait tout à coup donner du poids à son mensonge et lui prêter toute l'apparence d'une vérité.

—C'est bien le paquet que j'ai laissé en partant à Fouquier. Par quel hasard se trouve-t-il au tribunal ? se demandait à son tour de Lozeril.

Son regard étouvé ayant rencontré celui, non moins ébahi, d'Annibal, les deux coquins s'interrogèrent d'un rapide oignement de paupière.

—Que veut dire ? demanda l'œil du chevalier.

—Je n'y comprends rien ! répondit celui du capitaine.

Mais, aussitôt, l'aspect seul de Mme Bricbet leur révéla la vérité.

Aurore, qui s'était toujours tenue courbée et la tête cachée, venait tout à coup de se relever convulsivo et les traits bouleversés. Pendant que son regard, tout effolé, s'arrêtait sur de Cambiao, elle faisait de vains efforts pour secouer l'épouvante qui, la serrant à la gorge, l'empêchait de parler.

—C'est Mme Bricbet qui a donné l'argent à de Cambiao ; elle tremble maintenant pour lui, se dit tout de suite de Lozeril à la vue de cette poignante émotion de la jeune femme.

—Bien, je comprends. Le chevalier avait deviné juste à propos du baron et d'Aurore. C'est la petite qui m'a chippé la liasse de billets pour le Gascon. Voici l'affaire qui se corse ! ! pensait en même temps le capitaine.

Et le prudent Annibal, qui n'avait rien perdu de son sang-froid, posa bien vite la main sur le bras d'Aurore qui, éperdue, se levait pour parler.

A ce contact, Mme Bricbet, rappelée subitement à elle, s'affaisa toute sur son banc.

—Diable ! l'enfant allait se trahir ! Mieux vaut laisser venir l'événement... Mais comment cette sournoise a-t-elle pu me soutirer le mot ? Il existe donc dans la chambre une porte à moi inconnue ? se demandait le capitaine en poursuivant le cours de ses réflexions.

Sans chercher à s'expliquer la présence des compromettants billets dans la lettre ouverte par de Ravannes, la marquise de Brégeron n'avait vu qu'un seul fait... celui que de Cambiao était perdu.

—Enfin ! murmura la haineuse femme.

Si le trouble d'Aurore avait échappé à M. de Badières et aux deux juges, ses assesseurs, c'est que ceux-ci, tout à l'importante découverte qui venait d'avoir lieu, étaient occupés à comparer les anciennes liasses avec la nouvelle.

Tous ces divers jeux de scène, qu'il nous a fallu si longuement décrire, n'avaient, en réalité, duré que quelques secondes.

Sous l'infâme accusation que de Lozeril, dans sa déposition, lui avait lancée, le baron de Cambiao s'était redressé tout frémissant d'indignation. Mais, avant qu'il eût prononcé un mot, de

Ravannes, nous l'avons vu, avait généreusement relevé l'insulte faite à l'honneur de son ami.

Puis avait eu lieu la scène du paquet de billets.

Tout d'abord, de Cambiao avait paru ne rien deviner d'un incident dont la distance ne lui permettait pas bien de se rendre compte.

—Qu'est ce donc ? se demandait-il en voyant se tourner vers lui tous les regards avec une si étrange expression qu'il eut aussitôt la pressentiment d'un malheur.

—Baron de Cambiao, avancez à la barre, lui ordonna la voix sévère du président.

Le jeune homme se raidit contre l'émotion, et, d'un pas ferme, il marcha vers le juge.

Quand il fut devant le tribunal, ses yeux purent alors constater la ressemblance des narces que le magistrat tenait à la main. A cette vue, il ne parvint pas à dissimuler un léger tressaillement que surprit le regard de M. de Badières, fixé sur lui.

—La lettre que M. de Ravannes vient de nous présenter est bien de vous ? demanda le juge.

—Oui, monsieur.

—En même temps qu'elle a trait à un engagement d'honneur entre vous et le chevalier de Lozeril, elle parle aussi d'une dette dont vous annoncez le montant déposé sous le même pli. La somme en question est représentée par ce paquet de billets de caisse que nous avons trouvé sous l'enveloppe. Le connaissez-vous ?

—Oui, monsieur, répéta le baron.

M. de Badières se tourna vers le chevalier.

—Monsieur de Lozeril, dit-il, quand vous êtes tombé au carrefour, combien de liasses aviez-vous sur vous ?

Le chevalier recua un instant devant l'énormité de l'épouvantable mensonge qu'il allait commettre.

Une petite toux sèche retentit aussitôt au milieu du silence de tout l'auditoire anxieux. De Lozeril devina un ordre que lui envoyait la marquise.

—Quatre, dit-il en appuyant.

A cette déclaration, Annibal murmura joyeusement :

—Eh ! eh ! le chevalier m'a tout l'air d'oublier exprès qu'il en avait laissé une entre mes mains. Dans quel but veut-il perdre le baron ?... Bist ! chacun pour soi... Et, pourvu que j'en sorte, je m'en moque !

—Faites avancer le chef de la patrouille qui a ramassé le blessé sur le pavé, ordonna M. de Badières.

Le sergent du guet sortit d'un groupe de témoins assignés et s'approcha.

—Dans votre rapport, vous avez mentionné seulement trois paquets trouvés sur le mourant.

—Je suis prêt à jurer qu'il n'y en avait que trois.

—Reconnaissez-vous ceux-ci ?

—Oh ! oui, à ce trou-là... je croyais même que c'était pour y passer une fiole et en faire un chapelet.

—Bien. Retirez-vous.

Et, s'adressant à de Lozeril, le juge ajouta :

—Veuillez répéter au tribunal l'explication que vous avez donnée au sujet de ce trou qui perfore toutes ces liasses.

Le chevalier, une seconde fois, reparla de l'habitude qu'il avait prise, au triport de la rue des Bons Enfants, de clouer, avec son poignard, sur la table, tout en jeu en papier, depuis le jour où des escrocs avaient inventé le courant d'air qui faisait voler les mises en billets.

Après ce récit, le magistrat s'adressa au baron qui avait écouté, impassible en apparence.

—M. de Cambiao, veuillez nous dire comment ce paquet, que vous donnez en paiement à M. de Lozeril, est arrivé en votre possession ?

De Cambiao resta muet.

—Prenez garde, votre silence est dangereux. M. de Lozeril atteste qu'il avait sur lui quatre de ces paquets. Le procès verbal constate que trois seulement ont été trouvés dans les poches du blessé. Qu'est devenu le quatrième ? Celui-ci, que vous avez reconnu, est également trouvé.

« Nous sommes loin de vous croire coupable ; mais, en refusant de nous dire de quelles mains vous avez reçu cette somme, vous empêchez la justice de remonter la filière des détenteurs successifs qui la conduirait au vrai coupable... à celui qui, après avoir frappé, n'a sans doute eu le temps, à l'approche du guet, que de voler incomplètement sa victime.

—Ah ! il paraît que tu dis cela pour moi, vieux hibou ! murmura Anibal en voyant le regard du juge se tourner vers lui à la fin de la phrase.

Le baron persista dans son silence.

—Une dernière fois, je vous le conseille, monsieur, répondez ! insista le juge.

Tout l'auditoire attendait haletant la réponse du jeune homme, qui se tut encore.

—Qu'est-ce ? que demandez-vous ? dit brusquement M. de Badières au sergent du guet qui était revenu à la barre.

—Mon juge, le voudrais compléter ma déclaration. J'ai omis de parler d'un fait que je croyais alors de si peu d'importance que je ne l'ai pas consigné dans mon procès verbal. Je vois à cette heure que la chose avait sa gravité.

—Parlez.

—Quelques minutes avant de relever le corps au carrefour, mes hommes et moi, nous avions croisé le baron de Cambiao.

—Vous en êtes certain ?

—Parfaitement, dit le soldat, dont le regard surpris s'était subitement baissé vers les pieds du baron.

—Que regardez-vous donc ainsi ?

—Ma foi ! mon juge, voilà une drôle de chose, par exemple ! Pas bien loin du lieu du crime, derrière le jardin Brichef, j'ai ramassé la moitié d'un éperon brisé, en argent, tout semblable à ceux que je vois aux boîtes de M. de Cambiao.

Et, se courbant pour examiner de plus près les talons éperonnés du baron, le soldat s'écria vivement :

—Tenez, celui-ci est est plus neuf que l'autre... il remplace sans doute l'éperon brisé. On pourrait le comparer avec ma trouvaille, qui est encore dans les mains du cabaretier du Broc d'or, auquel je l'ai cédée pour trois pots de vin.

On comprend facilement avec quelle profonde attention l'auditoire avait écouté la déposition du sergent.

—Ah ! ça, tout se met donc contre lui ! murmura de Lozeril, étonné de voir les événements si bien seconder la tâche qu'il avait entreprise de perdre de Cambiao.

Le baron était resté froid devant cette nouvelle preuve.

—M. de Cambiao, dit le juge, vous avez refusé déjà de vous expliquer pour les billets ; refusez-vous aussi de nous dire d'où vous venez quand, à minuit, on vous a rencontré à si peu de distance du lieu du crime ?

Pâle, mais calme, de Cambiao avança d'un pas, et, étendant la main au-dessus de la tête d'Aurora à demi morte de souffrance, il dit lentement :

—Cette femme est innocente. J'avoue que c'est moi qui ai voulu assassiner le chevalier de Lozeril.

En entendant cet aveu, Mme Brichef se redressa de toute sa hauteur, poussa un cri strident et, après avoir inutilement tenté de parler, tomba terrassée par un évanouissement.

Pour tout le monde, ce cri était celui de la femme qui voit enfin son innocence reconnue.

Un seul ne s'y trompa pas. Ce fut le docteur Maurice Gardie.

Pendant l'émouvante scène, il s'était rappelé tout à coup cette fenêtre du pavillon de Mme Brichef, qui, quelques minutes avant le crime, s'était si vite ouverte et refermée. Il s'était souvenu aussi de ce bruit sourd que produit un homme qui saute à terre... bruit qui s'était fait entendre à l'endroit même où avait été ramassé l'éperon brisé. Aussi, en écoutant de Cambiao se reconnaître coupable, Maurice se dit aussitôt :

—Pas plus que Mme Brichef, le baron n'a commis le crime. Il se sacrifie pour sauver à la fois la vie et l'honneur de celle qu'il aime.

A côté de lui se tenait toujours Colard.

—Voilà madame à moitié tirée de peine. Reste maintenant l'affaire de la mort de M. Brichef, lui souffla l'intendant.

—Espérons qu'elle sortira également innocente de cette seconde épreuve, répondit Maurice, plein d'espérance dans le dévouement du baron. Oui, mon vieil ami, tu verras bientôt ta maîtresse revenir à l'hôtel fidèle, honorée.

—... Et riche, n'est-ce pas ? car alors le testament est bien valable ? ajouta le fidèle serviteur devenu sombre.

—Dawol oui. Son innocence prouvée et le décès de son époux bien constaté, Mme Aurora entre immédiatement en possession de l'héritage.

Quand, deux minutes après, Maurice voulut parler à Colard, il ne le trouva plus à ses côtés. Il se mit à sourire et murmura :

—Le dévouement rend injuste. Si bon qu'il soit, Colard aurait voulu voir Aurora condamnée pour que la fortune passât à sa bien-aimée. Pauline. Il est allé pleurer dans quelque coin, le pauvre cher homme !

Après avoir confessé son crime, et sans attendre que le président eût ordonné son arrestation, le baron de Cambiao avait été s'asseoir sur le banc des accusés, entre le capitaine et sa fille.

Pour donner un repos nécessaire à de Lozeril fatigué, l'audience fut encore suspendue pendant un quart d'heure.

Nous renonçons à énumérer les mille propos échangés, durant cette interruption, sur l'aveu que venait de faire le vrai coupable. Il était bien évident pour tous que de Cambiao avait voulu assassiner de Lozeril pour se soustraire au duel, et que l'arrivée de la patrouille l'avait empêché de dévaliser complètement sa victime.

En vertu de ce raisonnement, une réaction s'opéra dans l'esprit du public en faveur de Mme Brichef, qui sortait innocente d'une des deux accusations qui pesaient sur elle.

Quand de Cambiao était venu prendre place à ses côtés, Anibal, les yeux tristement arrêtés sur la liasse qui avait compromis le baron, réfléchissait mélancoliquement.

—Coquin de Lozeril ! se disait-il ; ce jeux là, après le procès, va empêcher les quatre liasses, et pourtant il y en a une que j'avais bien honnêtement gagnée. Je suis volé !...

Au contact du baron, qui s'asseyait auprès de lui, le capitaine, arraché à ses réflexions, revint au sentiment de la situation. Aussi, le sourire aux lèvres, il se tourna vers le nouvel arrivant et lui tendit la main, en disant à mi-voix :

—Eh ! bonjour, baron. Il y a tout un siècle que je ne vous avais vu.



—Je ne vous connais pas, misérable ! répondit de Cambiac avec un indescriptible mouvement de dégoût.

—Ch ! oh ! se dit philosophiquement Anniba!, ce bel oiseau est bien dédaigneux pour celui qui faillit devenir son beau père ! O l'humanité ! pouah ! Cambiac me rend, Auroro me compromet, de Lozeril me vole... sur qui donc compter ? Ah ! je comprends aujourd'hui ceux qui se font moines !

Et, accablé par les désillusions, le capitaine profita de la suspension de l'audience pour s'endormir doucement, en homme bien tranquille avec sa conscience.

A la gauche du baron, M<sup>me</sup> Bricbet, revenue de son évanouissement, mais brisée par les spasmes d'une immense douleur, sanglotait entre ses mains.

La frêle créature sentait sa raison s'ébranler sous les coups réitérés qui l'accablaient.

Espérant saisir quelque révélation intime, M. de Badières avait fait conduire Auroro et de Cambiac dans la chambre qu'avait occupé de Lozeril avant l'ouverture de l'audience, dès le commencement de la suspension de la séance, avec ordre de lui rapporter l'entretien des prévenus. Mais pas un mot de cette conversation, qui d'ailleurs ne pût être entendue, n'était de nature à justifier l'attente du magistrat.

—Auroro ! chère Auroro ! nous voici donc réunis ! murmura le jeune d'un ton qui, si bas qu'il fût, vibrat du plus sincère amour.

Au son de cette voix, Mme Bricbet retrouva assez de force pour lui tendre les mains et balbutier :

—Raoul, vous vous êtes perdu pour moi !

—Dieu nous sauvera tous deux ou nous périrons ensemble, ma bien-aimée.

(A CONTINUER.)

Commencé le 12 août 1886 — (No. 346.)

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les avantages exceptionnels que nous offrons présentement aux personnes qui s'abonnent ou qui renouvellent leur terme d'abonnement. Notre collection n'étant pas très considérable, nos abonnés actuels feront bien de se hâter s'ils veulent en profiter.

## VARIÉTÉS

Sous le chapeau d'un paysan se trouve quelquefois le conseil d'un prince.

\* \*\*

Entre oncle et neveu :

—Dit-le d'idées que tu as, mon cher enfant, d'aller continuellement visiter les cimetières !

—Ah ! mon oncle, j' voudrais tant vous trouver une bonne place !

\* \*\*

—Avant de demander une fille en mariage, observe premièrement le caractère de la mère.

\* \*\*

Entre boulevardiers :

—Eh bien ! mon cher, où en est votre procès avec X... ? Vous m'avez dit, il y a trois mois, que c'était un misérable, une canaille qui vous a volé cinquante mille francs ..

—Tout est terminé, nous avons fait une transaction.

—Sur quelles bases ?

—Il a épousé ma fille.

## NOS PRIMES

Les avantages que nous offrons maintenant aux personnes qui aiment à lire ne peuvent être surpassés, disons plus, n'ont et ne seront jamais égalés. En effet il suffit de jeter un coup d'œil sur la liste suivante pour se convaincre qu'il est impossible de se procurer autant de littérature choisie et variée pour une somme aussi minime que le prix de l'abonnement.

Les histoires contenues dans les trois séries ci-après détaillées, réunies ensemble, ont coûté et coûteraient encore plus de \$20 dans les librairies. Par conséquent ceux qui prennent un abonnement de trois années au FEUILLETON recevront pour plus de \$35 de littérature variée des meilleurs auteurs.

Notre collection étant très-restreinte, nous conseillons à nos amis de se hâter.

### PRIMES OFFERTES

#### COLLECTIONS DU « FEUILLETON ILLUSTRÉ »

Toute personne qui nous fera parvenir le montant de son abonnement pour une année ou plus, recevra en prime l'une des séries ci après mentionnées (une série par chaque année d'abonnement—au choix) contenant les histoires suivantes complètes :

#### PREMIÈRE SÉRIE

L'Homme des Grèves — Le Crime d'un Autre — L'Amour à l'Épée—Un Noviciat—Le Roi des Voleurs—Le Trésor de Strongeay — Les Héritiers du Poignard — La Main Malheureuse—et plus de cinquante historiettes, variétés, etc.

Cette collection embrasse plus de deux années du journal.

#### DEUXIÈME SÉRIE

Une Vengeance de Peau-Rouge — La Demoiselle du Cinquième — La Grande Halte — Les Meurtriers de l'Héritière.

Cette collection renferme près de deux années du journal.

#### TROISIÈME SÉRIE

Les Aventures du Capitaine Vatan — La Dame de Pique — La Fille de Marguerite.

Cette collection embrasse plus de deux années du journal.

Les personnes qui prendront un abonnement de trois ans recevront en plus les ouvrages suivants :

Exil l'Empoisonneur — Le Testament Saugiant — Les Drames de l'Argent.

Toute personne qui nous enverra trois nouveaux abonnés recevra gratuitement toutes nos primes.

Nous n'envoyons aucune prime ni le commencement d'aucun feuilleton avant d'avoir reçu le montant de l'abonnement.

**INFORMATIONS** — Les conditions d'abonnement à notre Journal comme suit :—Un an, \$1.00; six mois, 50 cents, payables d'avance. On s'abonne pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> du mois. Pour la ville de Montréal, 50 cents en plus par année.

Aux agents: 15 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

MCNEIL & OIE, Éditeurs.

Boîte 1986.

No 475 Rue Craig, Montréal.